



Cette nouvelle brève d'inFos est l'occasion d'évoquer les actions menées par FO DGFIP 84 auprès des élus de Vaucluse fin octobre et mi-novembre 2021.

Le 28 octobre, lors du Congrès des maires de Vaucluse l'intersyndicale a distribué un tract aux élus locaux pour les alerter sur la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité en Vaucluse. Il s'agissait notamment de leur expliquer que cette contre-réforme éloignerait les usagers de nos services et qu'elle conduirait à un démantèlement de l'ensemble du réseau de la DGFIP. Le tract est joint au présent mél. Par ailleurs, le 15 novembre, l'intersyndicale a rencontré M. Adrien MORENAS, député de la troisième circonscription de Vaucluse. Le représentant FO n'a pu participer à cette réunion pour raison médicale mais FO-DGFIP 84 a adressé un mél au député de Vaucluse retranscrit ci-dessous :

"Depuis 2019, un projet de restructuration de notre administration baptisé Nouveau Réseau de Proximité est instauré dans notre administration. Le NRP est souvent présenté comme un projet de redéploiement de notre administration sur le territoire national mais il correspond à une externalisation d'une partie des missions de la DGFIP qui s'accompagne d'une réduction drastique de ses implantations locales.

Sa mise en place concerne à partir de 2021 tant la gestion fiscale que la gestion publique et conduit à la disparition du réseau local de la DGFIP.

- Le NRP correspond à la création d'une administration low cost pour l'utilisateur qui aura pour interlocuteur de proximité l'Espace France Services. Cet organisme est compétent pour traiter des questions simples des principaux organismes de services publics et garantir un soutien informatique.

- FO-DGFIP 84 constate la disparition en cours de l'encaissement des recettes fiscales et communales des particuliers qui s'accompagne d'une externalisation auprès des buralistes : paiement en numéraire dans la limite de 300 euros ou par carte bancaire. La délégation FO attire votre attention sur le fait que les buralistes ne peuvent pas donner de renseignements pour les questions de fond ni accorder de délais aux contribuables en difficulté.

- Au plan national , il existe un projet d'externalisation partielle de la mission d'encaissement des chèques. Cette mission est exercée aujourd'hui au sein de centres d'encaissements à Lille, Créteil et Rennes (créés entre 2003 et 2006) et deux services de traitements des chèques à Lille et Créteil qui existent depuis sept ans. Ces différents centres ont encaissé 63,5 millions de chèques et TIP en 2019 pour 20,1 milliards d'euros. Ils disposent à l'heure actuelle de 192,5 ETP. Toutefois, ces services sont calibrés pour des montants bien supérieurs. Ainsi, des Encaissements de 120 millions de chèques et TIP étaient constatés en 2012. La solution qui retient l'attention de l'administration est celle qui consiste à externaliser tout ou partie de la mission ! Dans le meilleur des cas, seul le centre d'encaissement de Rennes serait maintenu. Il s'agit d'une privatisation galopante du recouvrement !

- FO DGFIP 84 constate également le recrutement d'un nombre croissant de contractuels dans notre département. Si la DGFIP a toujours fait appel à des

contractuels, il s'agissait d'embauches sur des postes qui n'étaient pas destinés aux fonctionnaires titulaires tels que les vacataires ou informaticiens à l'administration centrale. A l'heure actuelle, il y a environ 15 contractuels à la DDFIP de Vaucluse. Une telle politique conduit à banaliser les missions régaliennes de l'État. Elle pose également une question d'ordre déontologique : comment demander à un contractuel qui a quitté nos services des comptes sur les consultations ou paiements qu'il a effectués ?

- Par ailleurs, FO DGFIP 84 s'inquiète de la mise en ligne sur des sites d'offres d'emplois de postes relatifs au recrutement de conseillers aux décideurs locaux. Aujourd'hui même, une place est proposée sur « place de l'emploi public » à Béziers.

- Enfin, FO DGFIP 84 réaffirme son opposition au projet d'ordonnance qui vise à supprimer la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable, en accompagnement du NRP. Il vise à remplacer la responsabilité objective et sans faute du seul comptable fondée sur l'ensemble des comptes par une responsabilité unifiée de l'ordonnateur et du comptable de nature répressive pour faute grave, soit un système d'amendes non rémissibles, non couvertes par une assurance, et pouvant s'élever à l'équivalent de six mois de traitement brut, pesant à la fois sur le comptable et l'ordonnateur (à l'exception des élus locaux et des Ministres).

Conclusion : le NRP n'est pas un projet ponctuel de restructuration du réseau de proximité DGFIP. Il correspond à une volonté de destruction dudit réseau."

Suppressions d'emplois en Vaucluse

Le Comité Technique de Réseau EMPLOIS PLF 2022 s'est tenu la semaine dernière.

Le volume de suppressions décidées en loi de finances évolue ainsi :

PLF 2012	PLF 2013	PLF 2014	PLF 2015	PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021	PLF 2022 ¹
-2 438	-2 023	-1 988	-2 000	-2 130	-1 630	-1 600	-2 130	-1 500	-1 800	-1 506

FO-DGFIP 84 dénonce, une fois de plus, les suppressions d'emplois au niveau national, actées par la loi de finances pour 2022 qui prévoit 1600 suppressions d'emplois annoncées au CTR Emplois PLF 2022 pour la DGFIP.

Pour le Vaucluse, le volume de suppressions d'emplois concerne :

- 8 agents de catégorie C ;**
- 4 agents de catégorie B dont un géomètre ;**
- 1 agent de catégorie A .**

De plus, 2 agents A+ (Idiv CN) se substituent à 2 Idiv HC.

FO DGFIP 84 condamne les suppressions d'emploi subies par la DGFIP depuis près de 20 ans (40 000 emplois supprimés environ) et leur déclinaison locale en Vaucluse.

Ces dernières vont aggraver considérablement les conditions de travail des agents de la DGFIP et bien évidemment ceux de la DDFIP du 84 déjà fortement dégradées par le déploiement du NRP!

**AVEC FO-DGFIP 84
RETRAIT DU NRP !
STOP AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !**

Amitiés syndicalistes

Christian PERNOT
Secrétaire départemental FO DGFIP 84
Téléphone : 06 68 62 20 30

